

Année académique 2024 - 2025

Département de l'Éducation et du Social

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 34 Conception de situations d'apprentissage			
Ancien Code	PEGE2B34FF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEEB2340		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	11 C	Volume horaire	180 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Erwin DEL COL (erwin.del.col@helha.be) Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be) HELHa Loverval Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be) Elise MOTTE (elise.motte@helha.be) Didier JOURNEE (didier.journee@helha.be) Murielle VAN TRIENPONT (murielle.van.trienpont@helha.be) Isabelle HENRY (isabelle.henry@helha.be) Patricia SOWULA (patricia.sowula@helha.be)		
Coefficient de pondération	110		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE est constituée des ateliers de formation professionnelle ainsi que des cours de psychologie et d'évaluation des apprentissages.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur**

enseignement

- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
- 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de:

- construire, seul ou en équipe, des projets, des activités d'apprentissage en adéquation avec les exigences des programmes et les consignes administratives fournies par la HE, en veillant : à promouvoir la confiance en soi des élèves, à mettre en place des démarches actives, à utiliser différents supports, à planifier différents procédés méthodologiques;
- présenter un degré de maîtrise attendu des disciplines d'enseignement et des concepts psychopédagogiques mis en oeuvre à travers les activités qu'il prépare dans différents contextes;
- adopter un regard critique et réflexif, faire preuve de curiosité intellectuelle vis-à-vis des pratiques observées et/ou vécues.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : PEGE2B35FF

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGE2B34FFA	Ateliers de formation professionnelle	120 h / 8 C
PEGE2B34FFB	Évaluation des apprentissages	30 h / 1.5 C
PEGE2B34FFC	Psychologie des apprentissages	30 h / 1.5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 110 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGE2B34FFA	Ateliers de formation professionnelle	80
PEGE2B34FFB	Évaluation des apprentissages	15
PEGE2B34FFC	Psychologie des apprentissages	15

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Ancien Code	13_PEGE2B34FFA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEEB2341		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be) Elise MOTTE (elise.motte@helha.be) Didier JOURNEE (didier.journee@helha.be) Murielle VAN TRIENPONT (murielle.van.trienpont@helha.be) Isabelle HENRY (isabelle.henry@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement permet aux étudiants d'appliquer, de s'approprier et d'adapter des dispositifs pédagogiques conçus en collaboration avec les formateurs, contribuant ainsi à leur développement professionnel. Cette UE a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Respecter le cadre
- Faire preuve d'une attitude professionnelle
- À la suite des expériences et observations vécues lors des stages et cours d'AFP, dresser sa vision d'un enseignant idéal et expliciter son rôle comme acteur du changement
- Collaborer activement/co-construire avec ses pairs, maitres de stage, professeurs/formateurs d'enseignants... dans un travail d'équipe
- Garder des traces écrites du travail collaboratif, du co-enseignement et de la co-intervention
- Maîtriser la matière, en faisant preuve de rigueur et de précision dans les savoirs abordés
- Adapter le contenu au niveau des élèves en tenant compte d'éventuels prérequis
- Déterminer les objectifs et compétences à atteindre en adéquation avec le programme en tenant compte d'éventuels prérequis
- Solliciter les compétences transversales et les savoir-faire propres à chaque discipline
- Organiser un planning des leçons, structurer et articuler les différentes étapes de la leçon
- Prévoir des documents élèves et autres médias fonctionnels
- Donner du sens aux apprentissages (situation de départ motivante, contextualisation)
- Prévoir une méthodologie adéquate
- Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation
- Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix
- Maîtriser l'orthographe et les règles d'expression écrite dans toutes les productions professionnelles (préparation - évaluation - tableau)
- Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public
- Communiquer des consignes claires et précises
- Faire appliquer des règles de classe explicites et propices à un climat d'apprentissage
- Anticiper et prévenir les risques pour assurer la sécurité physique et affective des élèves (sécurité dans les labos, prévention harcèlement...)
- Utiliser le renforcement positif, souligner la progression des élèves, souligner les bonnes attitudes et les bons comportements

- Favoriser le développement des visées transversales (motivation, confiance en soi, créativité, esprit d'initiative, coopération, ...) issues des référentiels
- Gérer la prise de notes des élèves (y-compris le journal de classe)
- Organiser, stocker et protéger des données numériques dans le respect des réglementations (copies d'élèves, résultats, extraits vidéos...)
- Utiliser de façon pertinente des supports didactiques/numériques (tableau, TBI, tablettes, PPT, Canva, Wooclap, Kahoot, OpenBoard, ActiveInspire, Geogebra, Plickers ...)
- Comprendre et sensibiliser aux inégalités sociales et identifier les freins et obstacles culturels, promouvoir le vivre ensemble
- Concevoir ou sélectionner/adapter du matériel pédagogique et des ressources en évitant les stéréotypes, les discriminations et les préjugés (EVRAS et genre)
- Créer ou choisir de manière critique et utiliser, seul ou en équipe, des outils d'observation
- Adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils
- Accepter de remettre en question sa pratique
- Ajuster la leçon en fonction de l'analyse et en vue d'une action future

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Situations d'enseignement-apprentissage :

- Préparations de leçons (analyse matière, planification, structuration, articulation des étapes d'une leçon, choix et utilisation de supports adaptés) en lien avec les compétences transversales et disciplinaires des référentiels et programmes
- Gestion des processus d'apprentissage et méthodologies adéquates (sens, contextualisation, démarches pédagogiques variées et adaptées, étayage, renforcement positif, motivation, équité...)

Outils pour la pratique de classe :

- Le numérique en pédagogie (supports et contenus numériques, les réglementations, ...)
- Le travail collaboratif et la coopération

Démarches d'apprentissage

- Co-construction de dispositifs d'enseignement/apprentissage
- Mise en pratique de gestes professionnels sélectionnés au service de l'activité des élèves
- Productions d'outils pour la classe (co-enseignement, supports et contenus numériques, ...)
- Développement de la réflexivité à travers l'analyse de pratiques (par exemple : micro-enseignement, vidéoformation, entretien d'auto-confrontation, ...).
- Enrichissement de sa boîte à outils par les activités vécues en AFP, mais aussi grâce à la pratique de terrain
- Accompagnement des stages

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative en cours d'avancement (feed-backs personnalisés).

Sources et références

Socles de compétences, programmes d'enseignement et toute ressource présentée en classe.
Plaquette de présentation des modalités de stage.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours (diaporamas, textes et ressources en ligne) seront déposés sur ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

L'évaluation se fera sur base des rapports de visite des formateurs et du maître de stage, ainsi que d'un examen oral permettant d'évaluer les compétences acquises et la capacité de réflexion des étudiants.

Une présence réelle en classe d'au moins 80% avant le stage est obligatoire pour que l'étudiant puisse partir en stage.

Une présence réelle en classe d'au moins 80% sur l'ensemble des séances de cours est obligatoire pour que l'UE soit validée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg + Exo	100	Stg + Exo	100

Stg = Stages, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

Dispositions complémentaires

Une évaluation intermédiaire aura lieu le dans le courant du Q1.

Conformément au RGE <https://www.helha.be/app/uploads/2022/09/RGE22-23-HELHa.pdf> dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Evaluation des apprentissages			
Ancien Code	13_PEGE2B34FFB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEEB2342		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Patricia SOWULA (patricia.sowula@helha.be)		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'évaluation poursuit des buts de certification, de régulation et d'amélioration des apprentissages (et des comportements) avec une dimension prédictive. En conséquence de quoi, il faut en amont définir un choix de démarches et d'instruments (notes, grilles, tests, bulletins, etc.) et en aval il faut travailler cette capacité à interpréter et communiquer les résultats aux élèves, aux collègues et aux parents.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Pour quoi, pour qui, pourquoi évaluer ? Les dimensions éthiques et déontologiques de l'évaluation seront abordées.
Comment évaluer ? Dimension docimologique (corrections de copies, barèmes, conseils de classe,)
Communiquer son évaluation : réunions avec les parents, travail sur le statut de l'erreur, contrat didactique avec les élèves, ...
Ces démarches seront en liens avec les stages.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Définition de l'évaluation, les phases clés de l'évaluation, L'évaluation d'une production et d'une démarche, qui évalue ?, les moments de l'évaluation et les types d'évaluation, les fonctions de l'évaluation, l'évaluation des compétences, la remarque dans le bulletin, le conseil de classe, l'établissement des notes, ...

Démarches d'apprentissage

Exposés magistraux et travaux collectifs sur des points précis comme la discordance dans la notation, simulation de conseils de classe, notes dans les bulletins, situations-problèmes liées à l'évaluation (tricherie, contestations, erreurs du professeur, ...).

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité donnée aux étudiants de poser des questions dans et en dehors des cours.

Sources et références

Quelques outils et réflexions pour (bien) débiter dans le métier, Numéro spécial des Cahiers pédagogiques, 2006

- Les notes, secrets de fabrication, P. Merle, ESF, 2007

- L'évaluation plus juste et plus efficace: comment faire? F.Castincaud & J-M.

Zakhartchouck, Repères pour agir, Canopé, 2014

- Les méthodes qui font réussir les élèves, D. Alexandre, ESF, 2013

Pasquini, R. (2021) "Quand la note devient constructive : Evaluer pour certifier et soutenir les apprentissages", Hermann, Presse de l'université de Laval

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours nécessaires à la bonne compréhension du cours seront déposés sur la plateforme ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Session de juin :

L'évaluation certificative portera uniquement sur un examen écrit (100%)

Session de septembre :

L'évaluation certificative portera uniquement sur un examen écrit (100%)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie des apprentissages			
Ancien Code	13_PEGE2B34FFC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEEB2343		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be)		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

En continuité avec le cours de Psychologie des apprentissages I, ce second volet permet de comprendre les mécanismes et processus en jeu dans l'apprentissage et donne l'occasion aux étudiants d'intégrer ces nouvelles connaissances dans un travail pratique relevant de la pédagogie coopérative.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable de:

- travailler en groupe selon les principes de l'apprentissage coopératif;
- intégrer les processus et facteurs influençant positivement l'apprentissage dans la conception d'une situation d'enseignement-apprentissage;
- justifier ses choix pédagogiques sur base des éléments vus au cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les processus cognitifs et l'apprentissage

- L'attention
- La mémoire
- Les fonctions exécutives
- Le transfert et la construction des savoirs
- L'autonomie et la métacognition

La motivation et l'apprentissage

- La motivation intrinsèque/extrinsèque
- Les théories de la motivation
- Les théories des buts
- La confiance en soi/le sentiment d'efficacité personnelle

Le contexte social et l'apprentissage

- La réalité sociale et émotionnelle de la classe
- L'inégalité des chances et la réussite scolaire

Démarches d'apprentissage

La démarche utilisée relève exclusivement de la pédagogie coopérative. Les étudiants seront amenés à développer d'une part des habiletés cognitives mais également coopératives.

Dispositifs d'aide à la réussite

Présence aux cours très vivement encouragée.

Temps de rétroaction prévus dans le dispositif.

Interactions constantes avec remédiations immédiates.

Sources et références

Principales ressources utilisées pour construire le cours:

Abrami P.C. & al. (1996). *L'apprentissage coopératif*. Les éditions de la Chenelière.

Bourgeois, E., Chapelle, G. (2011). *Apprendre et faire apprendre*. PUF.

Houdé O. et Borst G. (2018). *Le cerveau et les apprentissages*. Les repères pédagogiques. Nathan.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Diaporamas au format .pdf, documents ressources (texte, vidéos, ...) notifiés dans les diaporamas.

Les supports sont disponibles sur ConnectEd.

Les ressources utilisées et/ou construites par le groupe d'étudiants lors des différentes étapes du travail coopératif sont également indispensables pour acquérir les compétences requises.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen prendra la forme d'une présentation orale en groupe du travail réalisé en coopération. L'évaluation portera sur deux aspects:

- 1° l'autoévaluation des démarches coopératives mises en oeuvre tout au long du travail coopératif;
- 2° la conception d'une situation d'enseignement-apprentissage mettant en avant l'expertise acquise sur des sujets déterminés durant le travail de recherche;
- 3° la maîtrise des concepts mis en oeuvre dans cette situation d'enseignement-apprentissage.

La note obtenue lors de cette présentation orale sera attribuée à tous les membres du groupe.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evo	100			Exo	100

Evo = Évaluation orale, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Les mêmes consignes et modalités d'évaluation sont d'application pour la 2ème session. Les membres du groupe représenteront leur travail amélioré.

Dans le cas d'un étudiant n'ayant pu présenter le travail au sein de son groupe, un travail individuel adapté lui sera demandé.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).